

## Relevé de discussions du Conseil de l'ED DSP 30 janvier 2026

### Etaient présents :

- Bertrand FAURE Direction – Nantes Université
- Joël HAUTBERT Direction adjointe - Université d'Angers
- Sylvie LEBRETON-DERRIEN Direction adjointe - le Mans Université
  
- Hélène PEROZ Administratrice du CDMO – Nantes Université
- Lauren BLATIERE Membre DCS – Nantes Université
- François HOURMANT Directeur du Centre Jean Bodin – Université d'Angers -
- Marie-Anne DAILLANT Directrice adjointe de l'IRDP – Nantes Université
  
- Elise GUILLET Gestionnaire de site – Université d'Angers
- Sylvie ROUSSEAU Gestionnaire de direction et de site - Nantes Université
  
- Zakaria ARAB Doctorant – Centre Jean Bodin – Université D'Angers
- Marine GUILLET Doctorante – DCS – Nantes Université

### Etaient excusés :

- Romain BENETEAU Doctorant – DCS – Nantes Université
- Hélène RASPAIL Directrice adjointe de Thémis – le Mans Université

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 17 octobre 2025
2. Résultat de la campagne mobilité de novembre 2025
3. Proposition du rapport d'avancement modifié
4. Délibération sur la demande VAE de Louma ALBIK
5. Point sur les formations
6. Demande du doctorant Alireza GHANNAD
7. Questions diverses
8. Date du prochain conseil et de la prochaine campagne mobilité

---

### **Début de la séance : 9h30**

Marie-Anne Daillant devient la représentante de l'IRDP, en remplacement d'Audrey Lebois qui a souhaité démissionner. Bienvenue à elle au sein des réunions du conseil de l'École doctorale.

Pour DCS, le conseil avait précédemment accueilli Franck Héas. Entre-temps, Lauren Blatière a été nommée responsable doctorat ; tous les encouragements lui sont adressés pour cette nouvelle responsabilité, avec la perspective de collaborations régulières.

S'agissant du CDMO, Hélène Péroz, administratrice provisoire, en assure désormais la représentation.

### 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 17 octobre 2025

Le compte-rendu du précédent conseil, le 17 octobre 2025, envoyé en amont, est approuvé à la majorité moins deux abstentions.

Il sera disponible sur le site internet de l'ED DSP Pays de la Loire.

### 2. Résultat de la campagne mobilité de novembre 2025

Quatre demandes de financement ont été déposées, concernant les trois sites : Nantes, Angers et Le Mans. **Un point de vigilance** est toutefois signalé : l'examen des dossiers s'est parfois révélé difficile en l'absence de pièces justificatives suffisantes (factures, devis, éléments matériels). Il est rappelé que les dossiers doivent être davantage étayés sur le plan des justificatifs afin de permettre une instruction complète.

| Appel offre mobilité internationale |               |                   |   |                         |
|-------------------------------------|---------------|-------------------|---|-------------------------|
| NOM Prénom                          | Etablissement | Laboratoire       | Type de mobilité  | Subvention ED attribuée |
| <b>Noha BOIS-TRIQUET</b>            | Le Mans       | Thémis            | Doctoriales du collège juridique franco-roumain d'études européennes                      | 214 €                   |
| <b>Zakaria ARAB</b>                 | Angers        | Centre Jean Bodin | Mieux appréhender les spécificités propres à la culture juridique chilienne et autochtone | 450 €                   |
| <b>Anaëlle BERTHELOT</b>            | NU            | IRDP              | Congrès annuel de l'association littéraire et artistique international (ALAI)             | 300 €                   |
|                                     |               |                   |   | <b>964 €</b>            |

| Appel à projets (associations d'étudiants...) |               |                   |                     |                         |
|---|---------------|-------------------|---------------------|-------------------------|
| NOM Prénom                                    | Etablissement | Laboratoire       | Type de mobilité    | Subvention ED attribuée |
| <b>Colloque doctorants / Zakaria ARAB</b>     | Angers        | Centre Jean Bodin | Colloque doctorants | 500 €                   |
|   |               |                   |                     | <b>500 €</b>            |

### 3. Proposition du rapport d'avancement modifié

Le conseil a examiné le **rapport d'avancement simplifié**, proposé par les représentants des doctorants et inclus à l'ordre du jour. L'ensemble du conseil salue cette version, plus claire et épurée, qui permet de conserver l'essentiel tout en supprimant des sections peu pertinentes ou redondantes.

La comparaison avec le bilan précédent montre que la moitié des blocs ont été supprimés, et l'auto-évaluation a été réduite de moitié. Certains éléments, comme la veille technologique ou le développement d'études prospectives, ont été jugés trop exigeants ou non pertinents pour l'évaluation du suivi doctoral en droit.

Le conseil remercie les représentants des doctorants pour leur travail.

#### 4. Délibération sur la demande VAE de Louma ALBIK

Le conseil a examiné une demande de VAE pour l'obtention d'un doctorat émanant d'une candidate de 50 ans, au parcours professionnel international, née en Syrie, résidant en Belgique et s'exprimant principalement en anglais. Son activité semble liée à la consultation internationale sur les questions de migration et d'employabilité des femmes, avec une orientation plutôt tournée vers le secteur privé.

L'avis de l'expert en science politique est nuancé : la candidate présente de réelles compétences professionnelles, mais un dossier jugé faible sur le plan académique, notamment en matière de problématisation et de construction théorique.

Il est souligné qu'une VAE ne permet pas d'acquérir de nouvelles compétences académiques, mais vise essentiellement la rédaction d'un manuscrit, ce qui pose la question de sa préparation réelle au niveau doctoral. Un besoin de formation méthodologique est identifié.

Les échanges du conseil font apparaître des réserves importantes quant à l'adéquation avec les attendus d'un doctorat, malgré quelques éléments positifs et la possibilité d'un accompagnement.

**Décision** : avis défavorable à la demande de VAE, avec 8 voix défavorables et 3 abstentions.

#### 5. Point sur les formations

Les échanges portent sur des retards importants de paiement concernant des interventions d'enseignants-chercheurs dans le cadre de formations doctorales sur les sites d'Angers et du Mans.

Le changement de procédure de paiement — désormais assuré par l'université de rattachement de l'enseignant avec reversements internes entre établissements — semble être à l'origine de nombreux retards et incompréhensions. Bien que ce système ait été mis en place pour simplifier les démarches administratives, il s'avère peu fluide dans la pratique. Des démarches sont en cours pour régulariser certaines situations, sans garantie de délais précis.

La question du maintien ou de l'adaptation de ce dispositif est soulevée, tout comme celle de l'attractivité des formations si les intervenants ne sont pas payés dans des délais raisonnables. Il est également rappelé l'importance d'un meilleur suivi des déclarations d'heures et d'une coordination accrue entre les sites afin d'éviter le découragement des enseignants impliqués.

Ces retards de paiement entraînent la défection de certains formateurs, rendant nécessaire la recherche de nouveaux intervenants.

Les trois directeurs de l'École doctorale se chargent donc d'identifier de nouveaux formateurs sur les trois sites. Il est par ailleurs souhaité que ces intervenants acceptent un format hybride, afin de permettre la mutualisation des formations, notamment avec la Bretagne.

#### 6. Demande du doctorant Alireza GHANNAD

Le conseil a examiné la demande de remboursement formulée par un doctorant concernant un déplacement en Iran effectué du 11 mars au 16 avril 2023 dans le cadre de sa thèse, alors dirigée par un autre encadrant et rattachée au CDMO. À l'époque, il avait reçu des promesses de soutien financier de son laboratoire (600 €) et de l'école doctorale (400 €), sommes qui ne lui ont finalement jamais été remboursées.

Le doctorant met en avant une situation personnelle et financière difficile ainsi que des dysfonctionnements administratifs. Toutefois, les éléments du dossier montrent qu'aucun ordre de mission n'avait pu lui être délivré en raison de l'interdiction institutionnelle de se rendre en Iran à cette période, jugée dangereuse. Malgré des échanges explicites avec l'université quelques jours avant son départ, il a maintenu son déplacement sans autorisation, plaçant l'établissement devant le fait accompli.

Le conseil considère donc que, malgré les difficultés invoquées, le déplacement ayant été effectué en infraction avec les consignes de l'université, le remboursement ne peut être accordé.

Le directeur de l'École doctorale informera le doctorant de cette décision.

## 7. Questions diverses

- « **La journée de la thèse** » a été très positive, tant de la part des doctorants participants que du public présent et des enseignants impliqués. Le moment convivial du midi a également été unanimement apprécié. Les retours recueillis sont très favorables et plusieurs participants ont exprimé le souhait de voir l'événement reconduit.

Il est envisagé de renouveler cette journée fin 2026, bien qu'une Master Class soit prévue en Bretagne au printemps. Cette initiative permettrait de maintenir un temps d'échange entre doctorants de Nantes et de favoriser la rencontre avec ceux de première année.

Un groupe de doctorants volontaires est en cours de constitution afin d'alléger l'organisation pour ceux déjà impliqués.

Il est proposé de renforcer la communication auprès des directeurs de Master 2 afin qu'ils relaient l'information aux étudiants et contribuent ainsi à une meilleure compréhension du fonctionnement de la recherche doctorale.

Enfin, il est rappelé que le budget du pôle Société prévoit le financement de trois stages rémunérés de six mois destinés à des étudiants de Master 2 souhaitant effectuer un stage dans un laboratoire de l'école. Ce nombre pourra être augmenté si les besoins le justifient, afin de soutenir la valorisation de la recherche et l'orientation vers le doctorat.

- Une réunion d'information à destination des étudiants de Master 1 et organisée par le directeur de l'école doctorale, Bertrand Faure, se tiendra prochainement. Elle aura pour objectif de présenter les études doctorales en droit et en science politique, leur contenu ainsi que les possibilités de financement, notamment par le biais des allocations de recherche.

Cette initiative, engagée depuis l'an dernier, a vocation à être reconduite chaque année afin de renforcer les passerelles entre le Master et le doctorat et d'encourager les étudiants susceptibles de s'orienter vers cette voie.

## 8. Dates du prochain conseil et de la prochaine campagne de financement

La date du prochain conseil est fixée au 28 avril.

La prochaine campagne de financement se déroulera du 6 mars au 7 avril 2026

---

**Fin de la séance : 11h15**